



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_19-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-19

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOÛDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

AGENCE D'URBANISME CLERMONT MASSIF CENTRAL

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_19-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

L'Agence d'Urbanisme permet que soient menées études, observations, analyses, recherches et réflexions prospectives en toute indépendance et dans l'intérêt commun de chacun de ses membres au titre de l'article L.132-6 du Code de l'Urbanisme qui spécifie les missions des agences d'urbanisme.

Les compétences de l'Agence couvrent des missions permanentes d'accompagnement des transitions territoriales à travers d'ingénierie de la data, d'observation et d'évaluation, de recherche et prospective, d'études urbaines et territoriales, de partage des savoirs et de communication couvrant les domaines du développement urbain, du développement social, de l'environnement, du domaine économique, de l'aménagement du territoire, de la culture ou encore des mobilités.

Pour 2024, le programme partenarial entre Thiers Dore et Montagne et l'Agence d'Urbanisme est le suivant :

- Etude sur les friches : mise en projets urbains de 2 sites pilotes dans une perspective de renaturation et d'optimisation foncière ;
- Territoire de Lacs du Massif central : vers un tourisme écoresponsable : accompagnement de la collectivité dans la conduite du projet sur les trois lacs d'Aubusson, de Saint-Rémy-sur-Durolle et d'Iloa Rives de Thiers ;
- Opération de Revitalisation Territoriale : appui à la convention par la réalisation d'un diagnostic sur 2 centralités (LA MONNERIE-LE-MONTEL et CHATELDON).

Afin de mener à bien les projets inscrits dans le programme partenarial mutualisé de l'Agence, le montant de la participation de Thiers Dore et Montagne en 2024 est de 70 703 euros. Cette subvention est prévue au budget.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention jointe en annexe ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Conseillers présents : 46

Pour : 54

Représentés : 8

Contre :

Non-participation :

Abstention :

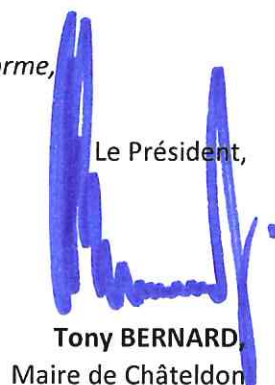
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

